

Ardèche des Sources et Volcans

ASU Ardèche des
Sources et
Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Numéro 4 | Printemps 2021

Le magazine de la
communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

URBANISME

**Plan Local d'Urbanisme
intercommunal : un projet de
territoire
P.29**

SPORT

**Le point sur les actions
P.18**

ACTION SOCIALE

**La Banque alimentaire
sous la houlette de
la communauté de
communes
P.10**

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche - La Souche -
Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeaume -
Prades - Saint-Cirgues-de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts

SOMMAIRE

P. 4
Un nouveau conseil
communautaire



P. 7 Budget



P. 12
France Services



P. 14 Enfance /
Jeunesse



P. 22 Tourisme



P. 26 Environne-
ment



P. 34 Économie



é Édito



Cédric D'IMPERIO,
Président de la commu-
nauté de communes
Ardèche des Sources
et Volcans
Maire de Fabras

C'est avec plaisir que je vous propose ce nouveau numéro de notre journal d'information communautaire qui prend cette année plus la forme d'un magazine. J'espère qu'il vous plaira et vous permettra de mieux connaître les actions, projets et la vie quotidienne de notre communauté de communes. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et au COVID 19 qui perturbent fortement notre vie depuis plus d'un an, je peux vous assurer que le conseil communautaire nouvellement élu met toute son énergie pour que notre communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » puisse continuer son développement, en disposant d'équipements et de services de qualité tout en maîtrisant notre fiscalité locale.

Que ce soit dans les domaines de l'urbanisme, du développement économique, du tourisme, de l'agriculture, du sport, de la santé, du social, de la petite enfance, enfance-jeunesse, du service au public, notre communauté de communes est présente à vos côtés pour vous apporter le meilleur service.

Ce bulletin est l'occasion de remercier tous les élus et les agents de la communauté de communes pour leur travail, pour leur sens prononcé du service public, pour le respect de l'intérêt général et en un mot pour leur motivation à faire avancer tous les jours notre si beau territoire de vie **Ardèche des Sources et Volcans !**

Bien amicalement et à vos côtés pour notre territoire

Le Président de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

Maire de Fabras

Cédric D'IMPERIO

Bulletin d'information de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans N°4/
Printemps 2021 - Siège : 12 rue du Pouget Château de Blou 07330 Thueyts
Téléphone : 04 75 89 01 48

Directeur de publication : Cédric D'IMPERIO / Rédaction : Elizabeth Paturaud, équipe de la
communauté de communes Ardèche des sources et volcans / Conception : Aurore Auzas /
Crédit photo : Communauté de communes Ardèche des sources et volcans, Simon Bugnon,
M.Barkats/ Impression : ABP / Tirage : 4500 exemplaires / Distribution : La Poste /
Dépôt légal : Mai 2021 / N°ISSN : I2609-5122

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire composé d'élus des communes membres.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

En un mot une institution au service du public, accessible et s'appuyant sur la représentativité des communes.

Ce fonctionnement permet d'associer les communes en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace et d'une mutualisation concertée des moyens et des actions.

16
communes

Superficie de
268.4 km²

9798
habitants

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS : UNE JEUNE COLLECTIVITÉ !

La communauté de communes Ardèche des sources et volcans a été créée en 2014. Une toute jeune structure qui s'étoffe et œuvre sur un vaste champ de compétences grâce à des services administratifs et techniques interconnectés et souvent polyvalents.

Comment envisager l'économie sans le social, le tourisme sans l'environnement, la voirie sans la mobilité, le sport sans la jeunesse ?

Des services accessibles pour toute la population. Il ne faut pas hésiter à décrocher son téléphone ou pousser leur porte, en tant qu'élus ou simple citoyen pour tout questionnement relevant de leur compétence.

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À la suite des élections municipales, les délégués issus des conseils municipaux forment le conseil communautaire. Celui-ci élit le Président, les vice-présidents et les membres du bureau.

Voici le nouveau profil de la gouvernance de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans pour la durée du mandat 2020-2026.

EXÉCUTIF ET BUREAU

Président



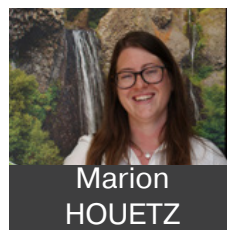
Cédric D'IMPERIO
Président
Maire de Fabras

Vice-président(e)s



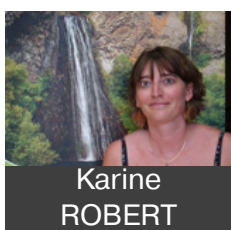
Pierre
CHAPUIS

Vice-président
Maire de Thueyts
Finances,
Urbanisme, SCoT,
PLUi



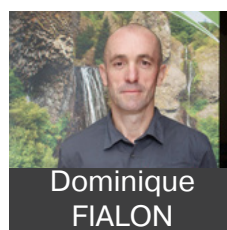
Marion
HOUETZ

Vice-présidente
Maire de Jaujac
Maison de santé de
Jaujac, Agriculture,
Transition écologique



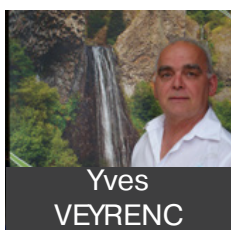
Karine
ROBERT

Vice-présidente
Maire de Meyras
Tourisme,
Thermalisme,
Associations,
Actions sociales,
CIAS



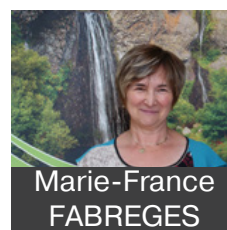
Dominique
FIALON

Vice-président
Maire de
Lalevade d'Ardèche
Développement
économique, Mobilités



Yves
VEYRENC

Vice-président
Maire de
Pont-de-Labeaume
Petite enfance,
Enfance, Jeunesse



Marie-France
FABREGES

Vice-présidente
Maire de
Montpezat-sous-Bauzon
Culture, Patrimoine,
Chemins de randonnées

Conseillers délégués



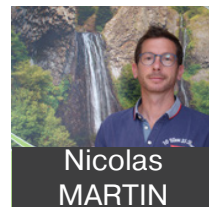
Alain
CONDOR

Conseiller délégué
à la voirie



Thierry
PALLOT

Conseiller délégué
aux ordures
ménagères et
au contrôle des
hydrants



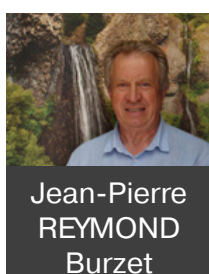
Nicolas
MARTIN

Conseiller délégué
aux sports et loisirs

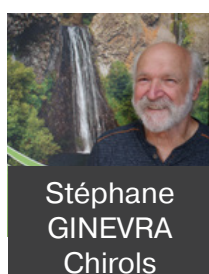
Autres membres :



Lynda
BOUET
Barnas



Jean-Pierre
REYMOND
Buzet



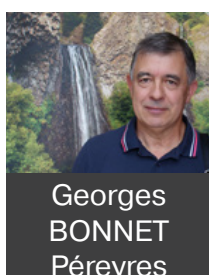
Stéphane
GINEVRA
Chirols



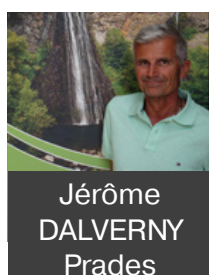
Jacques
GEIGUER
La Souche



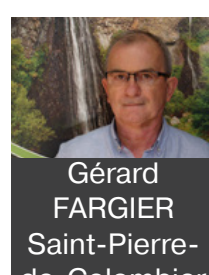
Guy
LAURENT
Mayres



Georges
BONNET
Péreyres



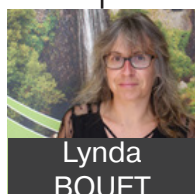
Jérôme
DALVERNY
Prades



Gérard
FARGIER
Saint-Pierre-
de-Colombier

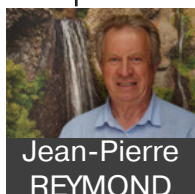
DÉLÉGU(É)S COMMUNAUTAIRES

BARNAS

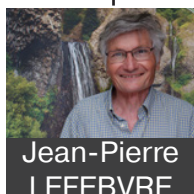


Lynda
BOUET

BURZET

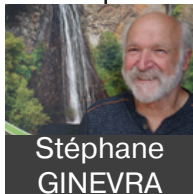


Jean-Pierre
REYMOND



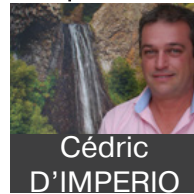
Jean-Pierre
LEFEBVRE

CHIROLS



Stéphane
GINEVRA

FABRAS

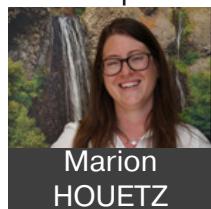


Cédric
D'IMPERIO

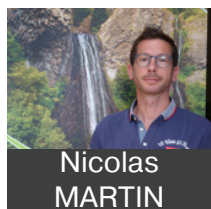


Jackie
MOULIN

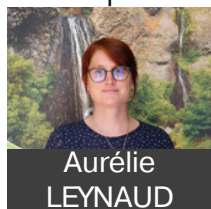
JAUJAC



Marion
HOUETZ

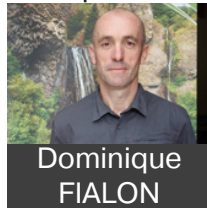


Nicolas
MARTIN

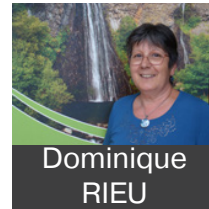


Aurélie
LEYNAUD

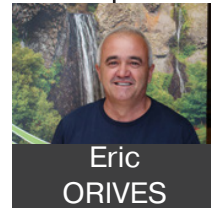
LALEVADE D'ARDÈCHE



Dominique
FIALON



Dominique
RIEU

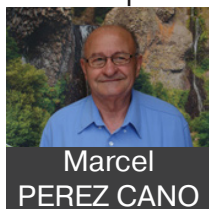


Eric
ORIVES

LA SOUCHE



Jacques
GEIGUER



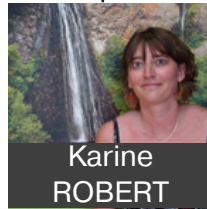
Marcel
PEREZ CANO

MAYRES

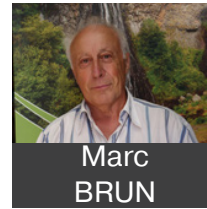


Guy
LAURENT

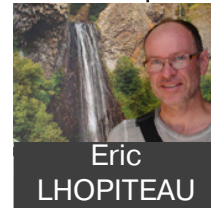
MEYRAS



Karine
ROBERT

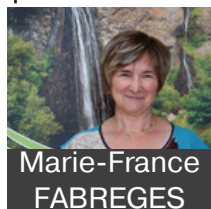


Marc
BRUN

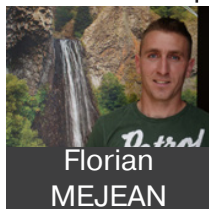


Eric
LHOPITEAU

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

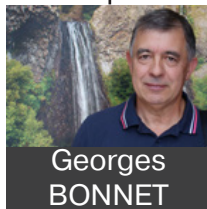


Marie-France
FABREGES



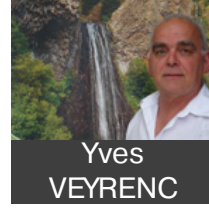
Florian
MEJEAN

PÉREYRES



Georges
BONNET

PONT-DE-LABEAUME

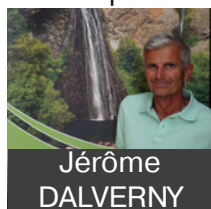


Yves
VEYRENC

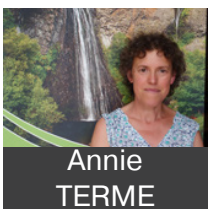


Christian
BOULONI

PRADES



Jérôme
DALVERNY



Annie
TERME



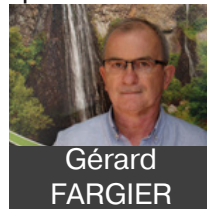
Alain
CONDOR

SAINT-CIRGUES DE-PRADES

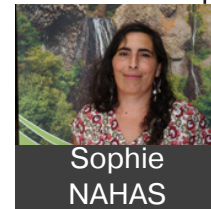


Thierry
PALLOT

SAINT-PIERRE DE-COLOMBIER

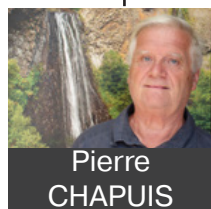


Gérard
FARGIER

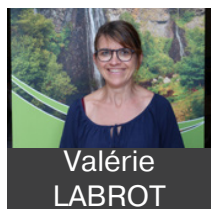


Sophie
NAHAS

THUEYTS



Pierre
CHAPUIS



Valérie
LABROT



Daniel
TESTON



16 Communes

1 Président

6 Vice-président(e)s

3 Conseillers délégués

16 Membres du bureau

32 Délégué(e)s
communautaires

Deux nouveaux élus ont donné leurs premières impressions de conseiller communautaire



Lynda BOUET,
Conseillère communautaire

Comment sont choisis les délégués au conseil communautaire ?

Les villages ont un ou plusieurs délégués suivant leur population. Barnas, par exemple, pour un peu plus de 200 habitants a un délégué et un suppléant. Pour les petites communes c'est obligatoirement le maire, mais nous sommes une liste collégiale et participative avec un binôme de coordination : le maire, Jean-Luc Vidal et moi-même. Le maire a démissionné pour me laisser la place ; nous nous sommes partagé les tâches.

Ensuite, c'est dans l'ordre du tableau, donc la deuxième adjointe, Charline de Moya est obligatoirement la suppléante.

Comment choisit-on sa commission ?

Chaque élu a droit à trois commissions de son choix. J'ai choisi agriculture et environnement car ce sont mes domaines de prédilection ; je suis éleveuse et très attachée à la nature. Pour moi ce sont des secteurs d'avenir. De plus, c'est la première fois que nous avons une vice-présidente sur ce thème et une commission. Je siège aussi à la commission culture, patrimoine, randonnée, et mobilités, développement économique et la commission PLUi.

Ma suppléante est, quant à elle, à l'action sociale, au tourisme, et à l'enfance / jeunesse.

Comment souhaiteriez-vous travailler avec la communauté de communes ?

Avec la création de commissions, les conseillers volontaires peuvent insuffler des idées, des projets au vice-président et aux services. Ainsi nous en discutons en bureau et en conseil communautaire. Pour moi, l'échange et l'écoute sont primordiaux ainsi que la solidarité entre villages.

Qu'attendez-vous d'une communauté de communes ?

J'attends de la communauté de communes un développement harmonieux du territoire alliant préservation et perspectives d'avenir en étant à l'écoute de ses habitants et de leurs besoins : un vrai projet de territoire où tous les villages petits ou grands plus ou moins éloignés des bassins de vie bénéficient de l'accompagnement des projets et des financements de la communauté de communes.



Alain CONDOR,
Conseiller communautaire

Quelles commissions avez-vous choisies et pourquoi ?

La commission agriculture ; j'ai travaillé pendant 31 ans chez un expéditeur de fruits et légumes puis à la coopérative fruitière de St Sernin. Proche des arboriculteurs et agriculteurs pendant toutes ces années, j'ai éprouvé un réel plaisir à côtoyer cet univers allant de la plaine à la montagne ardéchoise, mais aussi dans nos départements voisins.

Je souhaite apporter mon expérience dans cette commission, pour essayer de faire évoluer le marché de proximité, en un mot le circuit court. La commission sports et loisirs ; je suis dans le monde associatif et plus particulièrement sportif depuis mon plus jeune âge. C'est un domaine que je connais bien. Pour mes dernières fonctions et pour ne pas revenir 40 ans en arrière, depuis 2008 j'enseigne la pratique de karaté (Prades). Je suis le fondateur de deux clubs. Depuis 2013 je suis président du comité Drôme/Ardèche de karaté et disciplines associées, membre du comité de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et représente des clubs auprès de notre fédération.

Là aussi je souhaite apporter au sein de notre communauté de communes mes connaissances dans le monde associatif pour leur développement, l'accompagnement, le soutien. Sachant que le sport, les loisirs sont des vecteurs de lien social. Ces domaines, dans lesquels je veux m'investir à 100%, me tiennent à cœur

Comment souhaitez-vous travailler avec la communauté de communes ?

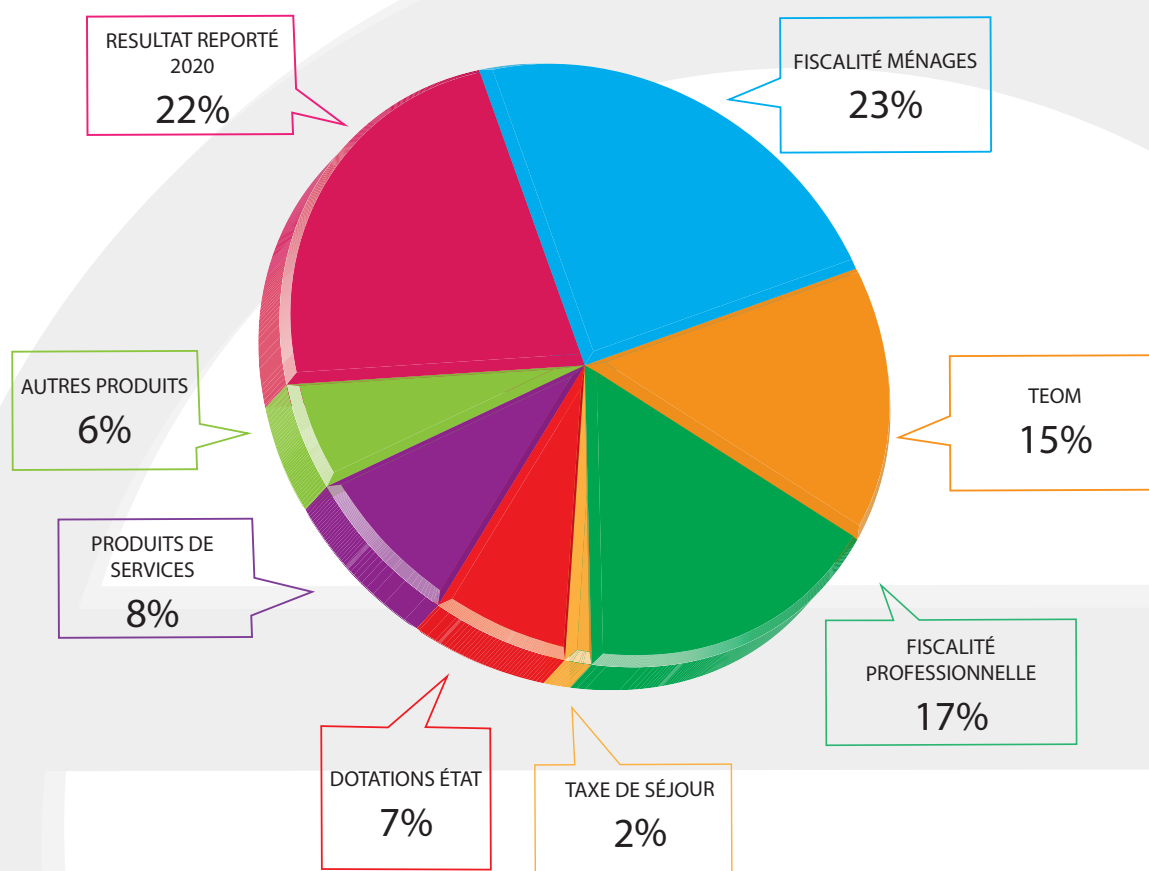
Je souhaite être en lien un maximum avec la communauté de communes, être à l'écoute mais aussi être écouté, être force de proposition pour que nos zones rurales pour lesquelles j'ai un fort attachement puissent profiter de l'intérêt communautaire.

Qu'attendez-vous d'une communauté de communes ?

Qu'elle soit forte, soudée, et qu'elle apporte un maximum de soutien qu'il soit financier, administratif, de conseil, etc. aux 16 communes de notre territoire.

BP 2021 RÉPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

7.609.779 €



2% la taxe de séjour (pour l'année 2020, la prévision dans le contexte covid s'élève à 50% du produit 2019)

8% issus des produits issus des services des crèches, centre de loisirs, de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères des professionnels

6% autres produits comme les loyers, les subventions, le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

7% constat de la baisse des dotations de l'Etat, participation de la communauté de communes au redressement des finances publiques (- 200k€ sur la DGF)

17% représentent l'ensemble de la cotisation versée par les entreprises : Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et la Taxe sur les surfaces commerciales (TaSCom)

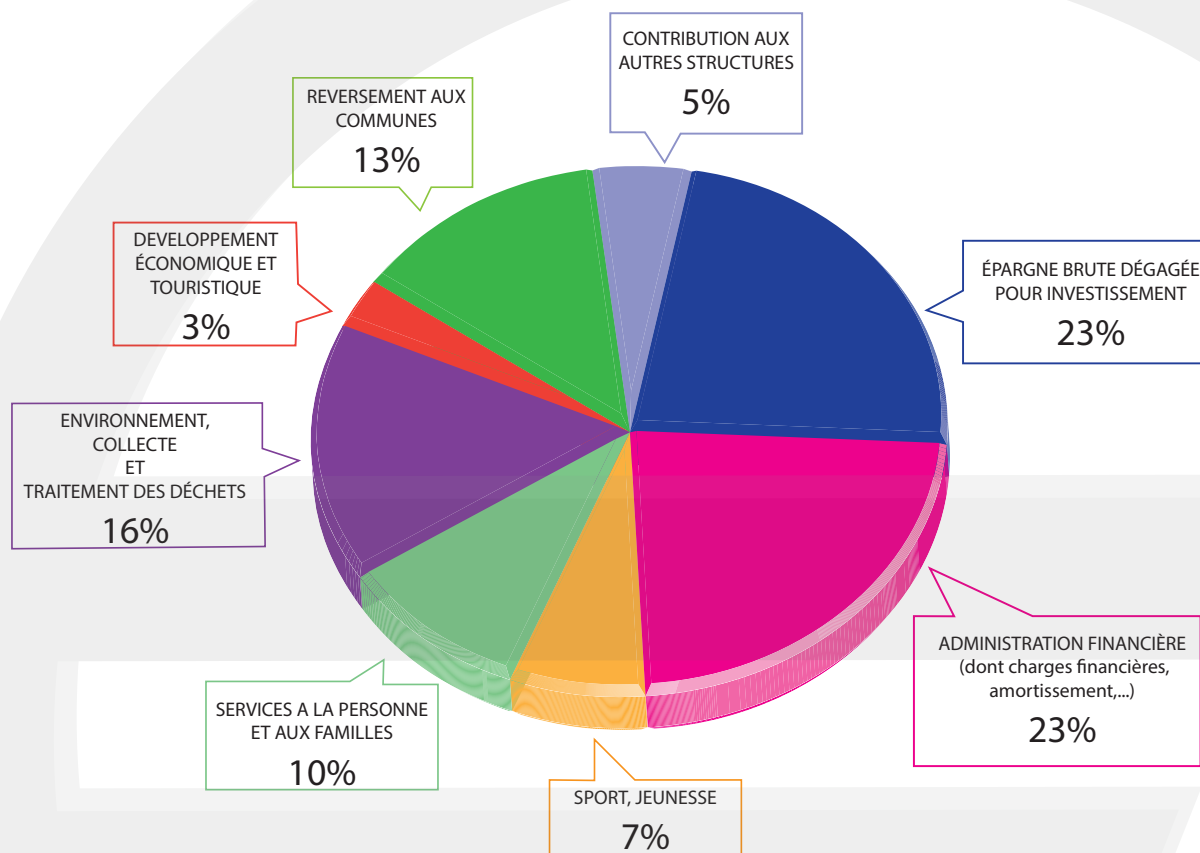
15% de Taxe d'enlèvement des déchets ménagers

23% de fiscalité des ménages avec les taxes foncières, la taxe d'habitation

BP 2021 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 7.609.779 €

Le budget 2021 de la communauté de communes correspond au programme fixé par les nouveaux élus communautaires, avec de nouvelles actions notamment un nouveau volet agricole, les mobilités, le soutien aux activités économiques, et le développement en général des services à la population, aux familles et pour les jeunes.

Néanmoins, il a fallu prendre en compte les impacts liés au contexte de crise sanitaire et aux réformes de l'Etat sur la fiscalité des ménages et professionnelle.



10% dédiés aux services à la personne : les crèches et le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), la Maison de Santé de Jaujac, le guichet unique France Services, le transport local spécifique, l'action sociale avec la mise en place de la banque alimentaire à Lalevade d'Ardèche, les logements à Saint-Pierre-de-Colombier et Jaujac

3% pour le développement économique qui se compose principalement du fonctionnement de l'office de Tourisme et des aides accordées aux entreprises et aux commerçants dans le cadre du partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif d'aide sur l'investissement)

7% dédiés aux sports et à la jeunesse, pour le fonctionnement des équipements sportifs, stades, gymnase, boudodrome et piscine, ainsi que les actions pour la jeunesse avec notamment le centre de loisirs, les séjours ados, le Point Itinérant Jeunesse (PIJ), la coordination, les événementiels (nuit du sport, soirée jeunes)

16% dédiés à l'environnement : essentiellement la collecte et le traitement des déchets et à la marge l'animation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5% dédiés aux contributions versées au SDIS et aux syndicats intercommunaux : SIDOMSA, Pays d'Ardèche Méridionale, Ardèche Drôme Numérique

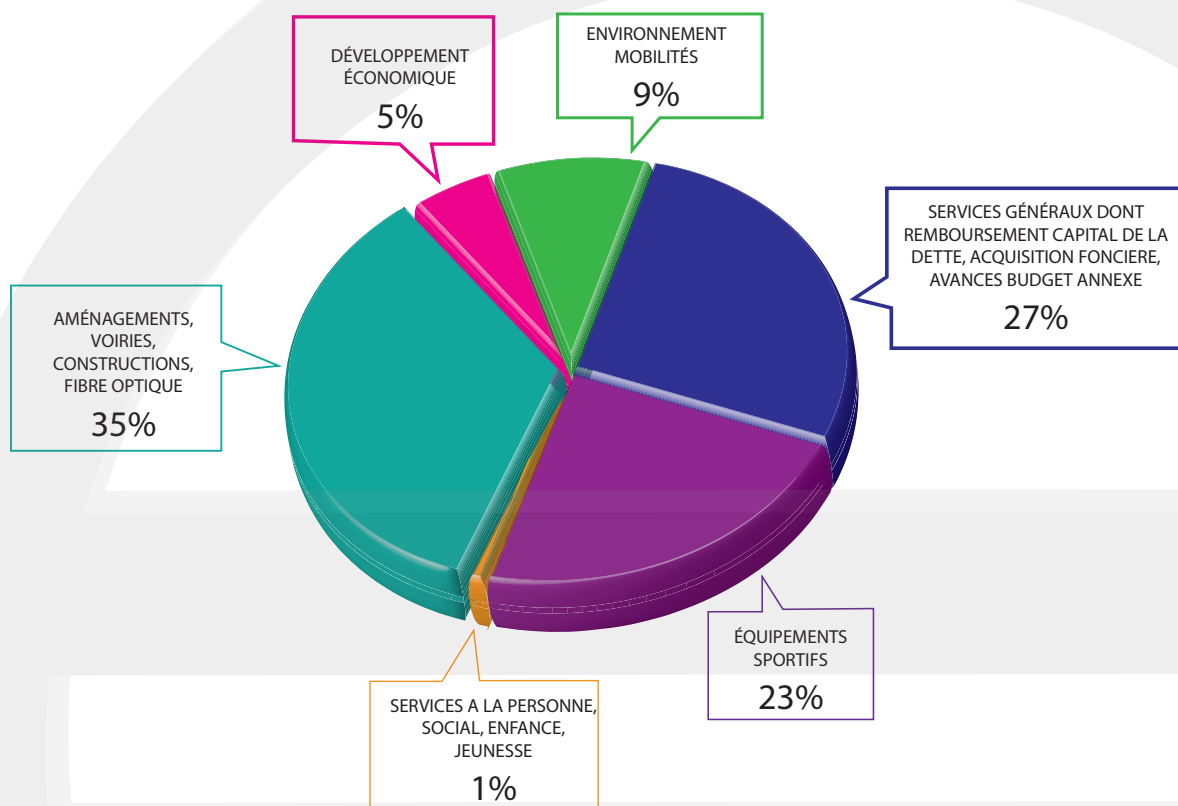
13% reversement de la fiscalité professionnelle aux 16 communes

23% alimentent la section d'investissement et participent au financement des projets

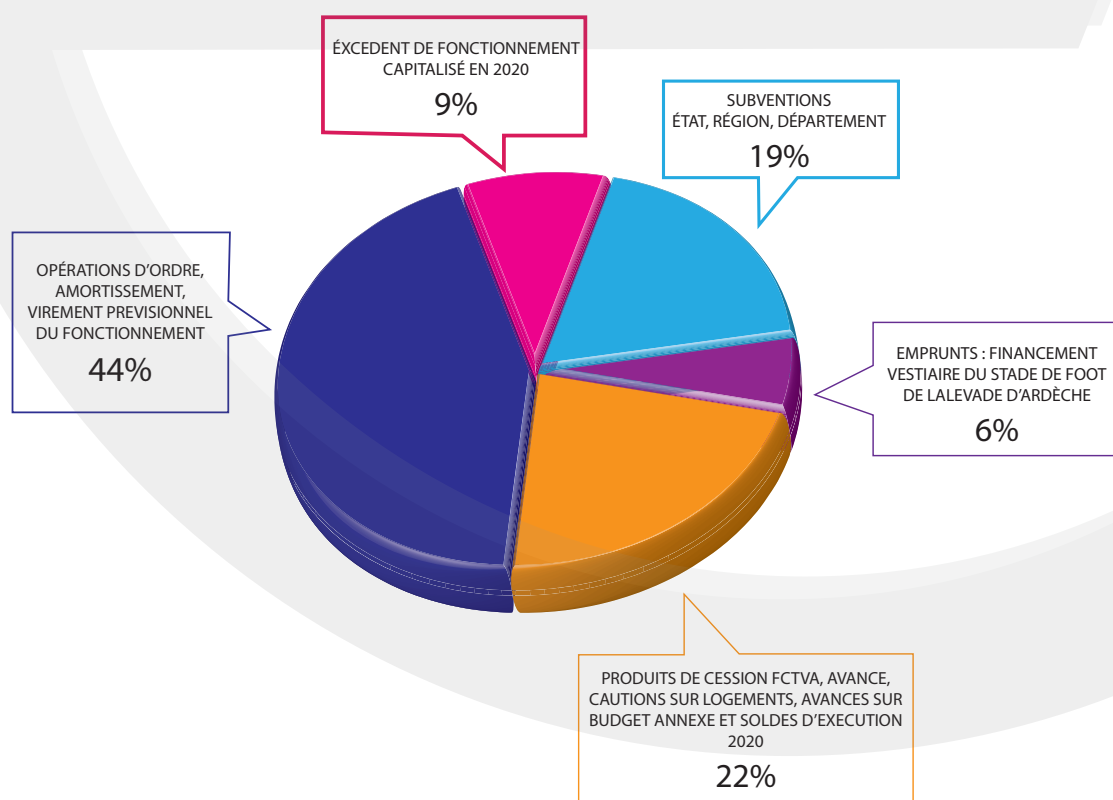
23% administration générale dont les amortissements, les charges financières, les frais de structure, le personnel

BP 2021 RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5.103.617 €

En investissement, les orientations budgétaires transcrivent une première année d'un programme d'investissement pluriannuel ambitieux. Pour 2021, sont prévus : un nouveau programme voirie (1100k€ annuel) et les mobilités (voie verte...) pour 1754K€, les équipements sportifs avec les vestiaires du stade de foot de Lalevade d'Ardèche pour 753k€, les équipements pour le «vélo» 330k€, le développement économique soutien aux commerces, soutien aux Thermes de Neyrac les Bains sur l'étude phlébologie, mise en place d'une nouvelle signalétique rando, la réalisation d'une étude sur la ZA de Thueys...



BP 2021 RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 5.103.617 €



La banque alimentaire sous la houlette de la communauté de communes



Photo Collecte Intermarché
Novembre 2020



L'association Coup de Pouce, créée en 1999 sous l'impulsion de Christiane Vianez (habitante de Jaujac), avait pour objet d'apporter une aide alimentaire et éventuellement toute autre aide temporaire aux plus démunis, grâce notamment aux collectes alimentaires organisées aux portes des grandes et moyennes surfaces. Fonctionnant grâce à de nombreux bénévoles, cette association fut sur le terrain pendant plus de 20 ans et a cessé son activité en 2020. La communauté de communes a donc repris le flambeau.

Cette première prise en main de la coordination de la banque alimentaire sur le territoire se rode donc cet hiver. Emmanuelle Ailloud, agent administratif et Karine Robert, nouvelle élue du conseil communautaire, vice-présidente en charge de l'action sociale et maire de Meyras, se lancent dans l'aventure avec enthousiasme et sérieux.

Une compétence qui ouvre des perspectives

Une action sociale qui restera pérenne et ouvre une réflexion sur la création d'un service « social » plus spécifique au sein de la communauté de communes. Il est en effet identifié dans les statuts ; Karine Robert et Emmanuelle Ailloud planchent sur la création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui permettrait de coordonner et mutualiser les initiatives sociales sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle action sociale a débuté par la participation à la collecte nationale les 27 et 28 novembre 2020. 2,3 tonnes de denrées ont été récoltées. Un grand merci à tous les donateurs et tous les bénévoles.

Une première réunion avec appel aux bénévoles s'est tenue, au mois de décembre 2020 à Thueyts, en présence d'anciens bénévoles et de nouveaux volontaires pour informer sur l'organisation des distributions qui se tiennent chaque jeudi à Lalevade d'Ardèche.

L'expérience et les savoirs des plus chevronnés sont ainsi transmis pour assurer le bon fonctionnement de l'initiative. Pour éviter l'essoufflement des bénévoles, leur présence est sollicitée une fois par mois. Plus d'une trentaine de bénévoles ont d'ores et déjà répondu présents. Ils disposeront d'un guide technique pour respecter les procédures (conditionnements, traçabilité, chaîne du froid, etc.)

Ce sont les assistantes sociales en charge de votre secteur qui orientent les bénéficiaires.

Il est possible de les contacter au 04 75 87 83 00 Centre Médico Social (CMS).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et peuvent contacter le service social de la communauté de communes au 04 75 89 01 48.

Un maillage indispensable avec les services sociaux



C'est un important travail de logistique et d'organisation qui doit être réalisé en amont. Après cette mise en action en deux petits mois seulement, la communauté de communes détachera une personne à mi-temps pour assurer le suivi de ces deux journées de préparation et distribution.

L'identification des bénéficiaires se fait en liaison avec les services sociaux du territoire. Ils doivent par conséquent s'inscrire préalablement afin d'adapter les quantités de marchandises commandées auprès de la banque alimentaire de Valence. L'équipe constituée d'un agent de la communauté de communes et d'un bénévole, se rend tous les 15 jours à la banque alimentaire afin de récupérer les produits secs et frais à distribuer.

Les colis sont ensuite préparés par d'autres bénévoles le mercredi en amont de la distribution chaque jeudi après-midi.

Une distribution désormais présente toute l'année

La banque alimentaire sera ouverte tout au long de l'année.

Sous l'égide de la communauté de communes, le fonctionnement cesse d'être purement associatif mais les valeurs et le dévouement restent au cœur de cette « famille » de volontaires.



“ Plus de 35 bénévoles réguliers à ce jour participent aux préparations et aux distributions chaque semaine. ”
Karine Robert.



Le partenariat mis en place avec Intermarché de Lalevade d'Ardèche permet de compléter la distribution chaque semaine en produits frais mais également en viennoiseries, fruits secs, pizzas, charcuterie...

Tel : 04 75 89 01 48
Courriel : coupdepouce@asv-cdc.fr



France services : un facilitateur de quotidiens !

La maison de services au public de Thueyts a obtenu le label «France Services».

Une maison chaleureuse grâce à ses deux animatrices Sandrine Morel et Nathalie Lyotard.

Elles opèrent sur un très vaste champ de compétences pour répondre à une multitude de petits et gros problèmes d'ordre administratif par exemple. Jonglant avec une foule de partenaires institutionnels, administratifs et territoriaux, il s'agit de savoir écouter, comprendre, rassurer et surtout de trouver des solutions adaptées à chaque situation.

On vient donc les trouver pour démêler des dossiers de retraite, de cartes grises, de permis, de travaux aidés en matière d'amélioration de l'habitat, d'impôts, de carte vitale... et la liste est encore longue.

FRANCE

«Un vrai service de proximité géré



Sandrine et Nathalie vous accueillent tous les jours de la semaine dans le respect des douze engagements du référentiel Marianne sur la qualité de services.

Formées par les partenaires pour évoluer dans les jungles administratives

Chaque partenaire de France Services organise régulièrement des formations auxquelles Sandrine et Nathalie assistent pour se tenir au courant de l'évolution des procédures, des lois, des évolutions techniques. On comprend aisément que tous ces tracas du quotidien touchent tout un chacun, des jeunes gens aux plus anciens des habitants de la communauté de communes. Les informations et l'accompagnement peuvent être de premier niveau, comme l'approche informatique, jusqu'aux dossiers les plus complexes avec un suivi régulier parfois sur des années.

Un service public qui crée du lien

Il est vrai que souvent, devant un problème administratif, même pour ceux qui ne développent pas de phobie pure et dure, on souhaite se débrouiller seul et on s'acharne, s'agace, se décourage. France Services est un vrai service public de proximité et Sandrine et Nathalie, outre la patience et la gentillesse de leur accueil parviennent toujours à tirer le fil des pelotes les plus embrouillées. L'essentiel étant de ne pas rester isolé devant les embûches que la « paperasserie » et les arcanes de l'administration peuvent souvent poster sur nos chemins de citoyens.

Certes, un poste informatique en accès libre est mis à disposition dans un local indépendant, cependant, dans un monde de plus en plus numérique, il est bon de trouver l'écoute, le conseil et l'échange humain et de pouvoir poser toutes les questions qui se bousculent sans devoir appuyer sur des touches pour finir par entendre que les services sont saturés : «veuillez rappeler ultérieurement ».

HORAIRES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous :

Lundi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

Mardi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

Mercredi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

Vendredi 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

SERVICES

par notre communauté de communes »

Un début d'itinérance pour une plus grande accessibilité

La maison France services met tout en œuvre pour respecter les nouvelles exigences de qualités de services. Afin de permettre une plus grande accessibilité des services, nous avons déjà mis en place un accueil en itinérance sur deux communes : Saint-Pierre-de-Colombier et Burzet. Nous souhaitons développer cette itinérance sur d'autres communes. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la maison France Services, un service d'itinérance sur rendez-vous peut vous être proposé.

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



14 Opérateurs nationaux

- Pôle emploi
- Caisse d'assurance vieillesse (CARSAT)
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- CPAM
- Mutualité sociale agricole
- CCI
- CMA
- Chambre d'agriculture
- CAP emploi
- Finances publiques
- Mission locale
- Conseil départemental
- Services préfectures (carte grise, permis de conduire)
- Numérian (Syndicat mixte des Inforoutes)

VOS AVIS

100%

Des usagers se disent « très satisfaits » des services rendus par les agents des Maisons France Services

Tel : 04 75 39 75 33
Courriel : msap-thueyts@inforoutes.fr

De la petite enfance à la jeunesse : un service d'accompagnement.

Oui, l'enfance commence tôt... Il y a des nourrissons, puis des écoliers, des collégiens, des lycéens, des étudiants, ... bref un parcours d'accompagnements spécifiques qui peut durer parfois au-delà des vingt-cinq ans. Un éventail de services et de compétences animé par l'équipe de Prisca Rongieras pour mettre en place structures, événements, soutiens et guider toute cette jeunesse sur les chemins parfois cahoteux de la vie.

ORGANISATION DU SERVICE :



Yves VEYRENC, Vice-président
Délégué à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.



Prisca Rongieras
Responsable du pôle enfance jeunesse

Assure la coordination et l'administration des structures et des actions portées par le service



Isabelle Laurent
Adjointe

Assure la coordination du volet sanitaire des structures.
Responsable Relais Assistantes Maternelles et du guichet unique.



Eliette Nencioni
Secrétariat comptabilité

Assure le suivi budgétaire du service et la facturation

Pour compléter l'équipe :

Emmanuelle Cabin:
*Directrice crèche
et micro-crèche*

- 9 agents crèche
- 3 agents micro crèche

Elise Verdier:
*Directrice du
centre de loisirs*

- 1 agent
- 1 jeune en formation BPJEPS
- animateurs contractuels
- Jeunes en formation BAFA

Olivia Durand:
Animatrice jeunesse

- 2 services civiques

Relais d'assistantes maternelles : Nouveauté Click & Collect

Cette année Isabelle Laurent, en charge du RAM, a planché sur une structure en ligne en direction des assistantes maternelles.

Elle aura pour but de leur fournir des outils pédagogiques : matériel, lecture, exercices de motricité, méthode Montessori.

Par ailleurs un catalogue de livres, de CD et de jeux a été mis en ligne à l'usage des assistantes maternelles. Liste du matériel en prêt disponible sur le site internet www.asv-cdc.fr «espace assistantes maternelles»

La crèche les Mistoufflets à Lalevade d'Ardèche

Elle compte vingt deux places et neuf encadrants pour assurer un accueil de qualité de 07h30 à 18h30. Elle est installée dans les locaux de l'ancienne école et a bénéficié de nouveaux aménagements en 2017 pour proposer repas et fournitures de couches. Chaque année différents aménagements sont réalisés pour améliorer accueil et services.

La micro-crèche Les Petits Troubadours à Thueyts

Soumise à la même direction que la crèche, elle bénéficie également d'améliorations annuelles pour offrir le meilleur service d'accueil. L'ambiance y est familiale, on s'en doute et l'équipe travaille sans relâche pour proposer le plus de souplesse et d'adaptabilité possibles avec un esprit ouvert sur les gestes et pratiques écologiques.



Le centre de loisirs de Fabras

Le centre de loisirs fonctionne 100 jours par an. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert tous les mercredis en période scolaire avec un accueil jusqu'à 80 enfants par jour pendant les vacances. L'équipe est constituée d'animatrices permanentes et de jeunes BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) en cours de formation et d'un jeune en formation BPJEPS.

DIPOSITIF PASS' TON BAFA

Cette année 7 jeunes bénéficient d'un accompagnement et d'un financement pour leur BAFA

Une année particulière



Si de nombreuses annulations de séjours ou d'activités ont hélas jalonné cette année 2020, d'autres initiatives ont vu le jour.

Par exemple, dans le cadre du contexte sanitaire, un nouveau point d'accueil a été organisé à Montpezat-sous-Bauzon au cours de l'année 2020. Une dizaine de familles a pu en bénéficier.

À l'automne, une « **colo apprenante** » a permis à 23 enfants de pouvoir partir une semaine aux Etables en Haute-Loire. Entièrement gratuite pour les familles (financée à 80 % par l'Etat et à 20 % par la communauté de communes), elle s'adressait plus particulièrement aux enfants en situation de handicap, aux familles précaires et aux enfants de soignants. Basée sur un principe de découverte, de randonnées, lectures de paysages, escalade, cuisine mais aussi de création de blogs pour raconter tout ça, elle a permis une mixité accrue et a rencontré de très bons retours.

FAIRE GARDER SON ENFANT, MODE D'EMPLOI

Suite à un diagnostic réalisé dans le cadre du renouvellement du contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, la communauté de communes a souhaité mettre en place un outil structurant qui serait la porte d'entrée de la garde d'enfant sur le territoire : **un guichet unique**.

Trouver des structures d'accueil adaptées pour les plus petits est parfois comme sillonner un labyrinthe qui vous ramène toujours au point de départ après avoir erré entre différentes possibilités.

Ce guichet unique est un « **Point infos famille** » qui permet de bénéficier gratuitement, dans un même lieu et avec les mêmes interlocuteurs de toutes les informations nécessaires au choix d'un mode d'accueil.

Comme dans tous les services de la communauté de communes les familles sont accueillies par des professionnels aptes à écouter et accompagner dans les démarches de base :

- Demande d'inscription en structure d'accueil collectif
- Mode de calcul des aides existantes pour l'embauche d'une assistante maternelle
- Suivi des demandes
- Information sur les centres de loisirs
- Recherche de baby-sitters.
- Faire une simulation de tarifs
- Accompagner les démarches administratives.

« Un guichet unique petite enfance pour simplifier la vie des parents »

Nos crèches intercommunales reçoivent un financement direct de la CAF. Vous bénéficiez donc d'un tarif calculé d'après vos ressources et selon un barème qui est le même partout en France. Vous pouvez calculer le coût sur le site de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr

Comment ?

- 1 Prendre rendez-vous avec le guichet unique
- 2 Faire le choix du mode de garde
- 3 Signer un récépissé de demande
- 4 Passage de la demande en commission
- 5 Visiter la structure ou rencontrer l'assistante maternelle

Pour les familles qui souhaitent opter pour le mode de garde individuel, le RAM vous met à disposition un document qui reprend toutes les démarches à effectuer en tant que parent employeur.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	13h30 - 18h00
Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 11h30

Jeudi	14h30 - 18h30
Samedi (sur rdv)	9h00 - 12h00



Isabelle Laurent
Tel : 06 43 96 01 68

Courriel : ram@ardechedessourcesetvolcans.com
www.asv-cdc.fr/

Ah ! Ces jeunes !

On a parfois du mal à évaluer la somme de compétences et de connaissances nécessaires à l'accompagnement de l'adolescence et de la jeunesse. Sans parler des qualités d'écoute, de patience, d'empathie et de bienveillance.

Pour Prisca Rongieras, la mission du service jeunesse, en partenariat avec la mission locale et les assistantes sociales est essentiellement d'aider à trouver ou retrouver une confiance en soi permettant d'atteindre l'autonomie et la prise d'initiatives. Elle couvre de vastes champs et entre dans l'aire de l'aide aux familles parfois désemparées par les difficultés rencontrées par cette jeunesse.

Jeunesse

C'est le rôle du service jeunesse !

Animé par Olivia Durand et par deux services civiques, il se doit d'être au fait des évolutions des préoccupations et des difficultés rencontrées par cette jeunesse. Il lui faut se remettre souvent en question pour se positionner le plus efficacement possible. Un travail de longue haleine, un travail d'équipe qui de plus doit se réaliser grâce à des retours incessants entre les différents services de la communauté de communes.

Rassurer, potentialiser, accompagner les initiatives

Cette année plus qu'une autre a nécessité prises en charges, encouragements et aides au lien social. C'est ainsi que le service jeunesse, au sein de la communauté de communes a mis à disposition une salle dotée de la fibre pour l'ouvrir à une dizaine de jeunes gens qui souhaitaient travailler ensemble, que ce soit pour leurs devoirs ou pour leurs examens.

Un espace partagé dans le respect des règles sanitaires mais qui permet de rompre la solitude des lycéens et étudiants.



Cheyenne Ascione et Axel Chambon, deux services civiques au sein du service jeunesse

Pour ces jeunes gens de 18 et 20 ans, la découverte de l'organisation et du travail effectué en amont au sein de la communauté de communes a été très enrichissante. Le but recherché étant également de les amener à investir un projet solidaire, la démarche de la banque alimentaire récemment prise en main par la communauté de communes remplit tout à fait ce rôle. Ils seront donc chaque semaine sur place pour le tri et la distribution dans les locaux de Lalevade d'Ardèche.



@oliviadurandpro

L'ajustement incessant face aux demandes de la jeunesse peut se faire grâce à des questionnaires en ligne par les réseaux sociaux. Les réseaux et le bouche à oreille touchent en effet rapidement les jeunes, notamment entre 20 et 25 ans qui répondent plutôt volontiers.

“ La jeunesse est une richesse pour le territoire. Les jeunes sont toujours volontaires pour initier, organiser et participer aux actions locales. ”
Prisca Rongieras

« C'est enrichissant. J'avais envie de rencontrer beaucoup de gens, envie d'aider aussi »
Cheyenne

Les équipements sportifs du territoire : le point sur les actions

Dans le cadre de ses compétences, la communauté de communes gère plusieurs équipements sportifs d'intérêt communautaire : les stades à Lalevade d'Ardèche et à Thueyts, le gymnase à Montpezat-sous-Bauzon, le boulodrome à Fabras, la piscine à Pont-de-Labeaume. Les bienfaits du sport sur notre santé ne sont plus à prouver. Aussi de nouveaux équipements sont à l'étude pour répondre aux besoins de la population.



La piscine

Pont de Labeaume

La piscine est ouverte aux onze écoles du territoire et au collège de Montpezat-sous-Bauzon dans le cadre du programme « savoir nager » en direction des classes de 6^{ème}. Elle accueille également les activités d'aqua-gym, aqua-bike et aqua-training.

Cette année 2020, pour les raisons que nous savons, la piscine a pu accueillir uniquement les enfants du centre de loisirs de Fabras.

Les activités sportives ont été maintenues tout l'été.

Réussite et succès pour le boulodrome



Mis en service fin 2018, le boulodrome à Fabras rencontre un réel succès. Avec ses 38 jeux (16 intérieurs), il a réussi à fédérer les clubs de pétanque tout comme les citoyens, le volume de sa fréquentation a permis à l'association qui le gère, présidée par Yves Astier, de salarier un plein temps pour assurer les entrées, la buvette et les nocturnes hebdomadaires jusqu'à minuit. Sur le site, à l'initiative de la commune de Fabras, un bistrot de pays dernièrement labellisé a été ouvert.

Avec sa toiture équipée de panneaux photovoltaïques et son fonctionnement pris en charge par l'association, les frais sont, investissement mis à part, totalement assumés par l'association du boulodrome.



RENSEIGNEMENTS

Association « BOULODROME ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS »
485 route de l'échelette 07380 FABRAS

- Tél : 04 75 93 39 37
- Courriel : boulodromefabras@outlook.com
- Site Facebook : Boulodrome Fabras

Gymnase de Montpezat-sous-Bauzon

Le gymnase accueille chaque semaine les élèves du collège de Montpezat-sous-Bauzon, les élèves primaires des 11 écoles publiques et privées de nos 16 communes, et les enfants avec leurs assistantes maternelles qui fréquentent le Relais Assistantes Maternelles.

En soirée, les associations occupent successivement les différentes salles pour pratiquer leurs activités (badminton - basket - danse - foot - futsal - gymnastique - karaté - roller).

Enfin, le week-end, ces mêmes associations se retrouvent pour l'organisation de tournois et compétitions adultes et enfants.



RETROUVEZ LE PLANNING DES ACTIVITÉS SUR LE SITE INTERNET :

<https://www.asv-cdc.fr/services-au-quotidien/sport-et-loisirs-culture>



Nicolas MARTIN
Conseiller délégué sports et loisirs

LABEL SPORT SANTÉ

C'est une initiative nationale : considérer le sport comme indispensable à la prévention et à la guérison des pathologies. Une mise sous ordonnance de séances de sport adaptées à chaque cas, un peu comme pour les kinésithérapeutes. En mars 2021, la maison de santé de Meyras a obtenu brillamment le label « Sport et Santé » sous la double tutelle du ministère de la santé et du ministère des sports.

LES STADES

Le territoire Ardèche des sources et volcans comporte deux stades d'intérêt communautaire dont un sur la commune de Thueyts et le second à Lalevade d'Ardèche.

En gazon naturel, ils sont mis à disposition du club Union Sportive Porte des Hautes Cévennes, issu de la fusion des clubs de Lalevade-Prades et Jeunesse sportive des Hautes Cévennes Pont-de-Labeaume.



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE A LALEVADE D'ARDECHE



Ce stade est très fréquenté, notamment par le club phare du territoire « l'Union Sportive Porte des Hautes Cévennes Ardéchoises » qui évolue depuis plusieurs années et compte 123 licenciés jeunes et 100 licenciés seniors dont une équipe féminine.

Les écoles du territoire ont également accès au stade si elles le souhaitent.

Les vestiaires ne répondant plus ni aux normes ni aux simples exigences de

modernité, quatre nouveaux vestiaires agrémentés d'un club house vont voir le jour sur un terrain acquis en bordure de route. Conçu par le cabinet d'architecte FABRE, les travaux et les honoraires de maîtrise d'œuvre se montent à 666 133,15 € HT soit 799 359,78 € TTC. Les travaux ont d'ores et déjà démarré, malgré l'année complexe que nous venons de vivre et il faudra compter entre 9 et 12 mois pour que les footballeurs puissent s'y installer. Des panneaux photovoltaïques seront posés en toiture. L'électricité produite sera revendue à EDF obligation d'achat.

FINANCEURS :

MONTANT DE L'OPÉRATION : 666 133,15 € HT

ETAT 142 536,75 €	REGION AUVERGNE RHONE ALPES 142 277,00 €	DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE 105 000,00 €	CDC ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS 236 319,40 €	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL 40 000,00 €
 PRÉFET DE L'ARDECHE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes	 ardèche LE DÉPARTEMENT	 ASUS Ardèche des sources et volcans COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	



POUR EN SAVOIR PLUS

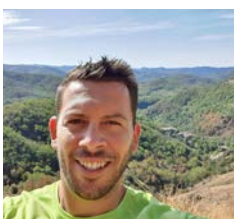
<https://www.asv-cdc.fr/la-collectivite/les-projets/vestiaire-du-stade-de-lalevade>



Marie-France FABREGES, Vice-présidente
Déléguée aux chemins de randonnées, à la culture et au patrimoine

Les sentiers de randonnées : Un nouveau réseau

Le Conseil Départemental dispose d'un schéma départemental de randonnées pédestres. 350 kilomètres de sentiers du territoire Ardèche des Sources et Volcans sont inscrits au PDIPR depuis le début des années 2000. Le PDIPR est un Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées. Ce dispositif permet aux communes d'être assurées pour la sécurité des sentiers sur notre communauté de communes à condition de respecter le cahier des charges (le balisage, l'entretien et le conventionnement avec les propriétaires de parcelles privées traversées). Ces chemins sont facilement identifiables puisqu'on y trouve le balisage de couleur jaune et blanc. Depuis 2018, la communauté de communes a révisé son réseau. L'objectif de cette démarche avait pour but de requalifier l'offre de randonnées en s'adaptant aux nouvelles pratiques émergentes, en essayant de proposer une offre sportive et également une offre familiale tout en créant un maillage entre les sentiers de petites randonnées (PR), les grandes randonnées (GR), les boucles du Parc Naturel des Monts d'Ardèche ainsi que des itinéraires d'autres territoires.



Le tout jeune service des sports, piloté par Michael Barkats a pris en main le casse tête des sentiers de randonnées, les activités sportives, les projets de pleine nature, le tout, on s'en doute en liaison avec les autres services, les communes et les citoyens.

Les projets de pleine nature

Dans les dossiers en cours, on note la création de boucles pédestres thématiques pour par exemple la mise en valeur du petit patrimoine, de la flore ou de la faune, d'intérêt artistique ou culturel. Pour les plus sportifs, le service planche sur l'ouverture de sentiers accessibles aux VTT ou aux cavaliers. Le tout dans une concertation régulière avec les autres intercommunalités pour harmoniser et élargir les parcours. De même la recherche va bon train autour du développement des activités de pleine nature qui s'élargissent vers la pratique de l'escalade, des activités en eau vive et des sports plus aériens. Pendant ces prochaines années, la collectivité désire développer une politique sportive avec pour objectifs d'utiliser le sport comme un outil de promotion du territoire, de cohésion sociale ainsi qu'un facteur de santé et de bien être.



Afin d'optimiser la pertinence des projets, le service sports bénéficie d'un appui du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) basé à Vallon-pont-d'Arc grâce à un outil expérimental actuellement développé « OUTDOORVISION ». C'est un programme d'observation et de suivi territorial des pratiques et pratiquants de loisirs sportifs outdoor connectés, d'une échelle locale à une échelle nationale. S'appuyant sur le constat que 40% des Français utilisent un objet connecté durant leur pratique sportive ou de loisir, le PRNSN a développé avec l'aide de différents partenaires et de marques d'objets connectés, un service digital de collecte, d'analyse et de visualisation des données de géolocalisation des pratiquants outdoor via une plateforme en ligne. Celle-ci a pour finalité de faciliter l'aide à la décision de la communauté de communes dans leurs politiques, d'aménagement des sites de pratiques outdoor, de comptage et de gestion des flux des pratiquants, de respect de la propriété privée, de sécurisation des lieux de pratiques, d'observation et d'évaluation des usages des sites et itinéraires outdoor, de planification et de conception d'itinéraires touristiques ou de mobilités actives.

Renouvellement de la signalétique

À partir du printemps, les usagers découvriront un nouveau mobilier de randonnée sur nos sentiers. En effet, la communauté de communes renouvelle la signalétique pour les randonnées en appliquant la nouvelle charte départementale. On y appréciera de nouvelles lames directionnelles simplifiées et enrichies d'informations. De couleurs unies, on y trouvera les indications concernant les directions, ainsi que quatre emplacements pour des rappels de balisages fédéraux et thématiques permettant notamment de préciser la fonction principale des itinéraires. Au total, ce sont 88 poteaux et 284 lames qui seront installés par les agents de chaque commune. Un chantier imposant mais primordial pour assurer toujours plus de confort et de sécurité aux pratiquants.



Rando Monts d'Ardèche



Disponible sur
Android et sur iOS




Available on Android and iOS

Votre assistant mobile :

- Itinéraires détaillés
- Géolocalisation sur le parcours
- Découverte du patrimoine
- Points d'intérêt à proximité

Go for your hikes with :

- Your geolocation
- A detailed background map
- A step by step description of the walks
- All the points of interest.

Des partenaires de terrain et d'analyse

La communauté de communes et l'équipe du Parc Naturel régional des monts d'Ardèche ont conventionné pour l'utilisation de l'outil Géotrek, constitué d'un site internet et d'une application téléphonique permettant la gestion et la promotion des sentiers balisés. Ces supports sont riches de renseignements, utiles autour de la nature des sentiers mais aussi des activités, les producteurs locaux, des hébergements et services. De fait, les circuits sont disponibles (en téléchargement ou en version imprimables) sur toutes les communes du territoire Ardèche des Sources et Volcans.

 <https://randonnee.ardechedessourcesetvolcans.com/>

Des équipements de qualité et des atouts de pleine nature encouragent les élus à envisager une prise de compétence sport.



ÉMERVEILLÉS PAR L'ARDÈCHE

Tous émerveillés, Tous émerveilleurs !

LE SERVICE TOURISME,

Complexe et professionnel

On est loin de nos jours des syndicats d'initiative communaux parfois tenus par des bénévoles passionnés qui vous tendaient gentiment des brochures et des listes d'hébergements ou de loisirs associatifs. Le service tourisme et ses Offices de Tourisme de Jaujac, Meyras, Thueyts, et les « Hors-les-murs » en saison est une organisation à multiples partenaires et ramifications et de plus en plus professionnalisée avec des mises à jour et des formations continues régulières.

Des actions transversales

Qui dit tourisme, dit beaucoup d'autres choses. On parle d'économie, d'écologie, de loisirs, de sports, de culture, d'enfance, de jeunesse, de voirie, d'accès, de mobilités. Bref, le pouvoir d'attraction d'un territoire repose sur sa force de propositions dans tous ces domaines. On se doute que la transversalité, non seulement des services de la communauté de communes mais des réseaux, des outils partagés, des études statistiques est incontournable. Les équipes sont donc amenées à œuvrer ensemble autour des grands thèmes, des démarches nouvelles, pour ne pas perdre de vue que les pratiques touristiques sont toujours en permanente évolution.

Une équipe diversifiée



Karine ROBERT, Vice-présidente
Déléguée au tourisme, au thermalisme, aux associations, aux actions sociales et au CIAS

Sophie Bottoni est la responsable du service tourisme, secondée par la coordinatrice Emilie Mazon et par Angélique Brioude, chargée de communication. Séverine Vignal assure l'accueil, les visites qualité des hébergements, Aurore Auzas planche sur la gestion du site internet, des réseaux sociaux et des éditions, Carole Cambriat sur les partenariats, les liaisons avec les différents prestataires et la relation clientèle et Astrid Touati sur les éditions et la commercialisation.



EMILIE MAZON



ANGÉLIQUE BRIOUDÉ



SEVERINE VIGNAL



CAROLE CAMBRIAT



AUORE AUZAS



ASTRID TOUATI

Une équipe au plus près de vous :

✉ 2 place du Bosquet - Neyrac les bains 07380 MEYRAS

☎ 04 75 36 46 26

@ tourisme.meyras@wanadoo.fr

🌐 www.ardechedessourcesetvolcans.com



Ardèche des sources et volcans



ambassadricesotasv



OTASV



Une grande évolution des missions

L'exigence de la clientèle aujourd'hui déjà bien informée avec des questionnements très précis grâce aux recherches qu'elle a pu faire en amont sur les plateformes numériques, ne permet plus l'approximation. Il faut pouvoir et savoir répondre et satisfaire. Les formations sont par conséquent de plus en plus pointues sur des problématiques bien spécifiques. De même, le travail dit de « back office » que l'équipe doit fournir toute l'année, qu'il s'agisse de repérages, de recherches de partenaires, de compilations d'informations est lui aussi devenu très complexe, voire parfois tentaculaire. Les mises en réseau avec les partenaires, comme l'ADT, l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche, sont indispensables tant au niveau de la création d'outils communs ou de groupes de travail, d'un maillage cohérent du territoire qu'à celui de la coordination d'actions plus globales.

Un office qui fait l'école buissonnière avec l'initiative « Hors-les-murs »



Bien que cette année ait été particulière, l'initiative « Hors-les-murs » qui consiste à aller, en saison, à la rencontre des touristes et visiteurs sur des sites remarquables comme le Ray-Pic, sur des marchés ou à la station thermale a remporté un franc succès. Le but étant de parvenir à toucher un public qui n'aurait pas forcément poussé

la porte des Offices de Tourisme et de leur présenter les atouts du territoire afin de les inciter à prolonger leur séjour. Une petite voiture siglée, un stand et ce sont Cristina et Angélique qui assurent ce service Hors-les-murs pendant les périodes de vacances. Quand on sait que le seul site du Ray-Pic accueille entre 60 et 80.000 visiteurs on comprend aisément l'intérêt d'une telle action en direction de ce public que l'on souhaiterait bien évidemment voir s'attarder un peu plus.

Le saviez-vous ?

L'Office de Tourisme est aussi un service public. Il ne s'agit pas seulement de renseigner et d'orienter les visiteurs et touristes ; l'équipe de l'Office de Tourisme est également présente pour « une foule de petites choses », comme l'explique Émilie Mazon. Des dépannages de dernière minute, dénicher des hébergements en pleine saison pour des touristes tardifs...



C'est aussi un carrefour, une mine de renseignements pour tous les professionnels locaux en matière de découvertes de partenaires institutionnels aptes à leur venir en aide, notamment lors de périodes aussi difficiles que celle imposée par la crise sanitaire. Cette équipe connaît parfaitement son territoire, l'aime et tient à transmettre cette connaissance et à guider tous ceux qui le souhaitent dans cette démarche de valorisation.

NOTRE DESTINATION EN QUELQUES CHIFFRES...



3 BUREAUX : JAUJAC, MEYRAS ET THUEYTS



20 000

ACTES DE RENSEIGNEMENTS



50 000

VISITES SUR NOTRE SITE INTERNET

6000

ABONNES SUR LES RESEAUX SOCIAUX



50 ACCUEILS PAR AN HORS LES MURS



+35% D'ABONNES SUR FACEBOOK
+80% D'ABONNES SUR INSTAGRAM



447

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES



148000

NUITEES TOURISTIQUES EN 2020



220 000

NUITEES TOURISTIQUES EN 2019



Solidarités 2020

Grâce à une initiative de l'Office de Tourisme du Pays d'Aubenas - Vals - Antraigues, un site internet répertoriant les restaurants qui proposent des plats à emporter a été créé lors du premier confinement. L'ensemble des Offices de Tourisme a été sollicité et a répondu présent. Chaque office a fédéré les restaurateurs de son territoire à partir d'un questionnaire pour nourrir ce site.



Vers 2021 : animer et fédérer

Au chapitre des projets pour cette nouvelle année, l'accent est mis sur la création de groupes de travail avec les professionnels du secteur et les partenaires. Créer du lien, optimiser la circulation d'informations, rencontrer les producteurs, les structures individuelles, les associations. Car c'est là une mission parfois malaisée que de parvenir à repérer les structures qui n'ont pas forcément le réflexe de s'identifier auprès des Offices de Tourisme de la communauté de communes. La vice-présidente Karine Robert est favorable à la mise en place de groupes de travail et d'une commission connaissance pour 2021 pour optimiser les grandes orientations, être force de proposition, penser aux financements spécifiques, fédérer les différents partenaires (Département, Région, PNR) pour améliorer l'accueil, les propositions et la promotion du territoire.

ZOOM SUR



Ecomusée du moulinage

Venez découvrir l'histoire du patrimoine industriel de l'Ardèche au travers de l'Ecomusée du moulinage
Ouvert du 15 avril au 15 octobre
Renseignements et réservation :
04 75 36 46 26



Visites commentées

Laissez-vous émerveiller par le caractère de nos trois villages labellisés : Jaujac, Meyras et Thueyts
Visites commentées de Jaujac et Thueyts (juin à septembre)
Renseignements et réservation :
04 75 36 46 26



Une voie verte sur le territoire : vers un réseau de mobilités douces



L'ancienne voie ferrée Lalevade d'Ardèche / Prades / Labégude est destinée à devenir une voie verte grâce à un projet partagé entre les communautés de communes Bassin d'Aubenas et Ardèche des Sources et Volcans. Cette voie permettra de rejoindre la plage en voie partagée et le parking de la gare de Lalevade d'Ardèche à partir de Labégude. Un tracé désormais validé et qui s'inscrit dans la mise en place future d'un réseau cyclable de plus de 60 kilomètres autour de la Via d'Ardèche jusqu'à St Paul le Jeune. Cette démarche ouvre la réflexion concertée sur les mobilités douces et l'optimisation des échanges entre les vallées.

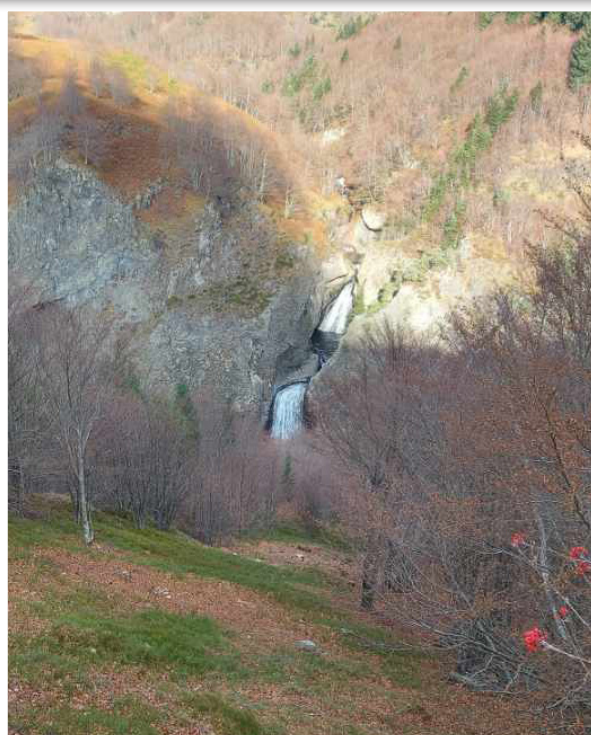
Quelques données

Montant prévisionnel des travaux : 200 000.00 € HT

 La Région Auvergne-Rhône-Alpes	 PRÉFET DE L'ARDÈCHE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Opération soutenu par l'Etat DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	 ardèche LE DEPARTEMENT	 ASU Ardèche des Sources et Volcans COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
64 050.00 €	60 000.00 €	36 000.00 €	39 950.00 €

Le Ray-Pic : sentier et belvédère réaménagés

Les cascades elles-mêmes, on le sait, ne sont plus accessibles car jugées trop dangereuses. En revanche, le site jusqu'au belvédère reste très fréquenté, jusqu'à 7000 visiteurs par semaine en saison. Le Ray-Pic souffrait néanmoins de plusieurs maux : un sentier d'accès en mauvais état après un éboulement, une vue obstruée par la pousse de la végétation, des toilettes, la gestion des déchets et la signalétique à revoir. En collaborant avec le SDEA (Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche), le site a peu à peu été soulagé de ces maux. La sécurisation du sentier a tout d'abord nécessité d'importants travaux qui seront suivis par un aménagement de confort et de balisage. Enfin, le cône de vue obstrué du belvédère à partir de la route départementale a été dégagé grâce à une opération d'élagage permettant à nouveau d'admirer la beauté des cascades



Quelques données

Partenaires :

Convention de mandat avec le SDEA

Restauration du sentier et élague confiée à :

Entreprise d'insertion du Domaine du Pradel (JM Giacomelli).

La collecte des ordures ménagères : s'adapter en permanence pour satisfaire les usagers

Christophe Demarcq, responsable du service, est chargé d'organiser, en collaboration avec les agents du service, les tournées de collecte des ordures ménagères sur les 16 communes pour 150.000 km annuels et 20 tournées différentes. Les 11 agents et leurs 7 véhicules arpentent donc routes, ruelles, chemins et villages du territoire dans les difficultés qu'on peut imaginer. La diversité des situations, l'élasticité des populations en fonction des saisons, le respect des normes, le tri sélectif, les différents partenaires et les demandes des populations forment un écheveau de contraintes pas toujours évidentes à coordonner.



Dans chaque véhicule un chauffeur et un ripper partent pour leur tournée.

Celle-ci terminée, le chauffeur revient déposer son ripper et rejoint la plateforme du Sidomsa à Lavilledieu pour vider et laver son camion avant de revenir le remiser dans les locaux de la communauté de communes à Prades. En cette période difficile liée à la crise du coronavirus, des contraintes sanitaires ont été mises en place pour minimiser au maximum les croisements des équipes sur le site de Prades ; une situation mal aisée à vivre pour ces agents privés d'un peu de convivialité et d'échanges.

Un programme ambitieux

Le vœu de la communauté de communes et de ses élus est de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) tout en fournissant le meilleur service possible aux habitants. Entre la collecte au porte à porte consommatrice de temps et d'emploi et l'organisation en points de regroupement, il fallait mener une réflexion concertée et dégager de grands axes pour parvenir à faire de ce vœu une réalité.

Rendre les tournées plus efficaces

On comprendra sans difficultés que la multiplication des arrêts pénalise l'efficacité et la rapidité d'une tournée. La mise en place de points de regroupement s'imposait donc pour optimiser ces tournées. De plus, le regroupement dans des bacs collectifs permet une plus grande souplesse dans le difficile exercice des plannings et des horaires ; en effet les bacs peuvent être vidés à tout moment. Une organisation qui améliore grandement le remplissage des camions avant qu'ils ne partent sur leur lieu de vidage à Lavilledieu. Ces camions ne roulent donc plus avec une demi-charge une fois leur tournée terminée. Une stratégie efficace sur ces deux fonctionnements et qui vise à geler les montants de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Les plateformes de déchets verts et gravats

Trois plateformes, maîtrisées par le Sidomsa sont désormais en capacité de recevoir les déchets verts des habitants. La communauté de communes fournit les agents et reçoit, pour ce service, une quote-part du Sidomsa.

Les horaires d'ouverture des plateformes de Fabras, Prades et Thueyts

Le lundi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Thueyts

Le mardi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Prades

Le mercredi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Fabras

Le jeudi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Thueyts

Le vendredi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Prades

Le samedi matin de 09h30 à 12h00 : Plateforme de Thueyts

Le samedi après-midi de 14h00 à 16h30 : Plateforme de Fabras

Le saviez-vous ?

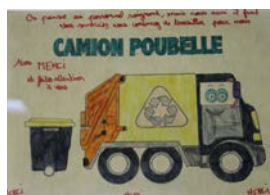
Les plateformes de Prades et Thueyts accueillent certes les déchets verts, gravats et placoplâtre mais aussi les cartons pliés, vidés et déchirés. Il s'agit en l'occurrence des cartons d'emballages volumineux que seule la déchetterie de Labégude collectait auparavant.



Thierry PALLOT
Conseiller délégué aux ordures ménagères et au contrôle des hydrants

Les enfants remercient les éboueurs

Lors du premier confinement, les équipes du service des ordures ménagères sur le terrain ont eu la surprise de découvrir sur les lieux de ramassage, des dessins d'enfants déposés les jour précédents pour les remercier et les encourager. Une reconnaissance spontanée, fraîche et touchante de leur travail plus que jamais essentiel. Les dessins sont d'ailleurs affichés dans le foyer des équipes au sein du local – garage de la communauté de communes, à Prades (ex usine Satex).



Un ramassage des encombrants qui reste souple

La collecte des encombrants est gratuite. Elle s'effectue sur demande, après inscription et à hauteur de trois objets maximum. 10 inscriptions déclenchent une tournée. Le service rappelle les citoyens en temps voulu et s'efforce toujours de satisfaire les demandes en s'approchant du sur-mesure dans la limite des capacités et des contraintes.

Comment ça marche :

- Inscrivez-vous au 04 75 89 01 48
- En fonction des inscriptions nous vous rappelons pour vous communiquer la date de la tournée.
- Vous déposez vos encombrants la veille au soir de la date communiquée en limite de propriété.

Les avantages des points d'apport collectifs de proximité (bacs roulants 700l)



Ramassages des containers plus fréquents, et optimisation des tournées pour éviter que des camions se rendent au centre de traitement à Lavilledieu à « moitié vide ».



Baisse du temps de collecte permettant le développement d'autres services, tels que les tournées pour les objets encombrants ou les tournées adaptées à des situations particulières.



Possibilité pour chacun de déposer ses poubelles d'ordures ménagères et de tri à tout moment dans des bacs prévus à cet effet.

Amélioration des conditions de travail des agents qui travaillent dans des conditions souvent difficiles. Environ 3 tonnes de déchets sont collectées à chaque tournée avec de nombreuses manutentions.



Diminution des nuisances sonores grâce à des arrêts moins fréquents des véhicules.



Surveillance accrue des points de collecte par des passages plus réguliers.



Diminution des risques liés aux manœuvres des camions.

INFOS TRI



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES

DANS LA POUBELLE JAUNE



PAPIERS CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS

CARTONNETTES

DANS LE CONTENEUR À PAPIERS



VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

DANS LE CONTENEUR À VERRE



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

POTS, BARQUETTES ET FILMS

AUTRES DÉCHETS

DANS LA POUBELLE GRISE



ENCOMBRANTS, CARTONS, VÉGÉTAUX, FERRAILLES, ...

À LA DÉCHETTERIE



COMPOSTAGE

DÉCHETS ORGANIQUES

marc de café, épluchures, restes de repas, gazon, feuilles mortes, copeaux de bois, ...

AU COMPOSTEUR

EN VENTE AU SIDOMSA

sidomsa

TROUVER LA DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHÈ :

WWW.SIDOMSA.NET



Alain CONDOR
Conseiller délégué à la voirie

Les travaux de voirie : des aménagements concertés



Un programme ambitieux de 3.200 000.00 € TTC de travaux sur la bande de roulement de la voirie des 16 communes pour les 6 années du mandat (2020-2026).

La compétence voirie est très appréciée, en effet vu la topographie et le nombre de hameaux important, une voirie en bon état facilite l'entretien et les mobilités. La gestion de cette compétence voirie à l'échelle de la communauté de communes permet d'obtenir de meilleurs prix, simplifie la gestion administrative pour les communes en mutualisant par exemple la consultation pour les marchés de travaux. Ce budget est fixé et réparti en fonction du kilométrage de voirie et du potentiel financier de chaque commune afin de tenir compte d'une part de « solidarité » communautaire. Chaque commune établit ses priorités, en concertation avec la

communauté de communes : voies particulièrement endommagées ou très fréquentées par exemple. Les travaux seront ensuite programmés par tranches annuelles au plus près des vœux et des besoins de chaque commune.

La Maison pluriprofessionnelle de santé à Jaujac

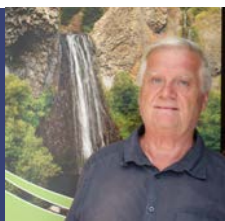
La Maison de santé accueille, depuis 2012, 8 cabinets médicaux. On y trouve : médecins, infirmiers et infirmières, masseurs, kinésithérapeutes, pédicure podologues, ostéopathe, orthophoniste, sage femme, psychologue et praticienne en médecine traditionnelle chinoise. Les médecins généralistes travaillent en étroite collaboration avec le pôle médical de Meyras. La maison de santé avait été initiée dans le cadre d'un programme national visant à financer 250 Maisons de santé pluridisciplinaires sur la période 2010-2013. En 2020, la Maison de santé a eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux médecins.



Les logements conventionnés à Saint-Pierre-de-Colombier et Jaujac



La communauté de communes gère 18 logements conventionnés accessibles en priorité aux « seniors » et personnes à mobilité réduite. Ce sont 8 logements à Jaujac dont les occupants bénéficient d'une terrasse et d'une salle de vie commune pour partager des moments de convivialité. La situation au cœur du village facilite les déplacements des locataires et leur accès aux services et commodités tout en étant en sécurité dans un logement adapté. Saint-Pierre-de-Colombier peut ainsi également proposer 10 logements dont la superficie varie de 38 à 60 m² équipés d'une chambre et kitchenette, et d'une terrasse privative de 10 m² donnant sur la rivière. Une liste d'attente à la communauté de communes prend en compte les demandes d'attribution de logements et les personnes prioritaires sont déterminées en fonction des situations de chaque demandeur.



Pierre CHAPUIS

Vice-président délégué à l'Urbanisme, au PLUi, au SCoT, et aux finances

Claire Delorme et Marianne Palleau, chargées de mission urbanisme, s'attellent depuis plusieurs années au très complexe dossier du PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un dossier lourd de ramifications et de champs de compétences. Des connaissances qui doivent synthétiser un nombre incalculable de données. Données sur le territoire bien sûr, mais également la prise en compte des législations, des compétences institutionnelles, des contraintes techniques... En bref, un immense diagnostic à réaliser pour parvenir à doter le territoire d'un projet d'ensemble cohérent et qui parvienne à fédérer les habitants. Pas simple. D'autant plus que les multiples interlocuteurs doivent être consultés, démarches nécessitant de nombreux allers-retours et des ajustements incessants.

Un travail à large spectre donc, mais pour lequel Claire et Marianne se passionnent.

« C'est intéressant, concret, on touche à tout, on apprend énormément et surtout à mieux connaître le territoire. Le territoire Ardèche des Sources et Volcans se caractérise par ses contrastes, notamment géographiques. Pour autant, il est marqué par des enjeux communs, il forme un ensemble cohérent pour réfléchir à son aménagement et à son développement. Un projet concerté d'aménagement mené à cette échelle semble évident. »

Un projet co-construit

Tout au long de l'élaboration du PLUi, de nombreux interlocuteurs sont associés :

- * Les élus
- * Les acteurs socio-économiques du territoire
- * Les habitants
- * Les services de l'État, de la Région et du Département
- * Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Ardèche Méridionale
- * Le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche
- * Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ardèche
- * Les chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre de métiers et de l'artisanat, chambre de commerce et d'industrie)
- * ...

Voici les différents éléments constitutifs du dossier de PLUi :

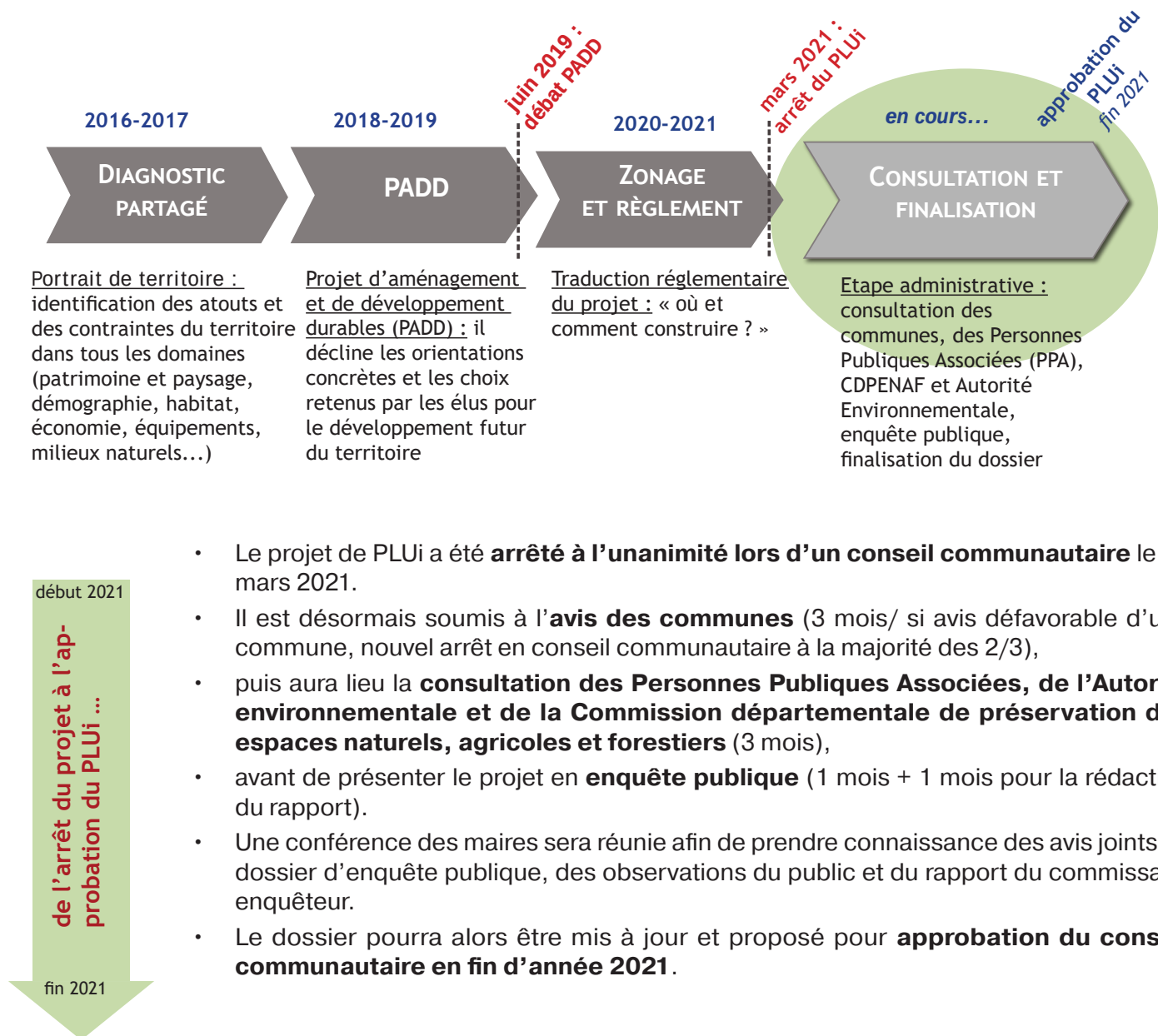
1. Rapport de présentation : portrait du territoire comprenant un diagnostic (géographique, démographique, économique...), une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation des espaces naturels et agricoles, et qui permet de dégager et d'expliquer les enjeux territoriaux de développement et d'aménagement.
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : projet politique avec approche spatiale et patrimoniale, traitant toutes les questions autour de la gestion de l'espace (ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies et GES, etc.)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : traduction réglementaire du projet sous forme d'orientations sectorielles et/ou thématiques.
4. Règlement et zonage : règles écrites et documents cartographiques.
5. Annexes : comportent notamment les servitudes d'utilité publique.

Le saviez-vous ?

Le retour vers les pentes, ça coule de source !

Suivez la procédure...

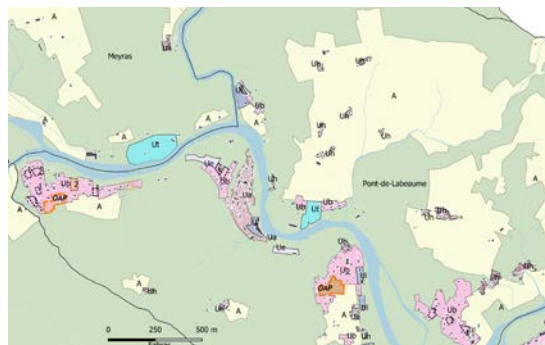
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui fixera les règles d'urbanisme sur l'ensemble des 16 communes du territoire, est **actuellement en cours de finalisation** et devrait être **applicable fin 2021**.



- Le projet de PLUi a été **arrêté à l'unanimité lors d'un conseil communautaire** le 30 mars 2021.
- Il est désormais soumis à l'**avis des communes** (3 mois/ si avis défavorable d'une commune, nouvel arrêt en conseil communautaire à la majorité des 2/3),
- puis aura lieu la **consultation des Personnes Publiques Associées, de l'Autorité environnementale et de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (3 mois),
- avant de présenter le projet en **enquête publique** (1 mois + 1 mois pour la rédaction du rapport).
- Une conférence des maires sera réunie afin de prendre connaissance des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.
- Le dossier pourra alors être mis à jour et proposé pour **approbation du conseil communautaire en fin d'année 2021**.

Retour sur l'année écoulée

Cette année a été consacrée à l'**approfondissement de la traduction réglementaire du projet : le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation**, pièces avec lesquelles devront être conformes ou compatibles les opérations d'aménagement, constructions et autres modes d'occupation du sol. Les échanges ont pour cela été réguliers entre l'équipe technique et les élus de chaque commune.



> La **commission PLUi** (32 élus : 2 élus/commune) s'est réunie 5 fois cette année pour suivre cette grande étape d'élaboration du PLUi.

> Le **projet de zonage** a été présenté aux **agriculteurs** du territoire début 2020, les représentants de la profession ont aussi été consultés sur le règlement écrit cet automne.

> Un **groupe restreint d'élus** volontaires a été mobilisé à de nombreuses reprises afin de préciser le **règlement écrit** qui définira les conditions de construction.

> Des **échanges réguliers avec les partenaires** (CAUE, PNR, chambre d'agriculture, services de l'État...) ont permis :

- d'enrichir le document,
- de veiller à la prise en compte des réglementations de rang supérieur,
- de veiller à la cohérence des règles avec les enjeux du territoire issus du diagnostic et du projet politique (PADD),
- de lever le plus en amont possible les points de blocage.

> En parallèle, l'**évaluation environnementale du PLUi**, confiée au bureau d'études « Ecostratégie », s'est poursuivie permettant d'améliorer au fur et à mesure la prise en compte des enjeux environnementaux. L'ensemble du projet est examiné, les impacts négatifs sur l'environnement sont évités autant que possible, ou alors réduits voire compensés si aucune alternative n'est trouvée.

> Le **projet de zone d'activités à Thueyts**, en reconversion d'une partie de la carrière de pouzzolane en fin de gisement, s'est précisé. Il a fait l'objet d'une dérogation à la loi Montagne étant situé en discontinuité du tissu urbain. Une étude paysagère a été réalisée (accompagnement par le bureau d'études « Un pas de côté ») afin de justifier cette dérogation et son insertion favorable dans l'environnement naturel et paysager.

> Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la communauté de communes ont accueilli du 3 au 7 février 2020 des **étudiants de l'École d'Architecture de Nancy, dans le cadre de l'atelier « Hors les Murs »**, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), action conduite avec le soutien du programme européen LEADER Ardèche³. Les étudiants de l'école d'architecture de Nancy ont pris le temps d'aller à la rencontre des habitants et de nombreux acteurs socio-économiques. Ils ont ensuite travaillé durant 6 mois sur différents projets d'architecture et d'urbanisme sur les quatre communes de la Vallée du Lignon (Fabras, Jaujac, Saint-Cirgues-de-Prades, La Souche). L'apport d'un regard extérieur a enrichi les travaux réalisés dans le cadre du PLUi, permettant de prendre de la hauteur et d'avoir une perspective sur le territoire plus lointaine (horizon 2040).



POUR TOUTE QUESTION...

- Courriel : plui@ardechedessourcesetvolcans.com
- Adresse postale : Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans
12 rue du Pouget, Château de Blou, 07330 Thueyts
- Téléphone : 04 75 89 01 48

POUR TOUTE CONTRIBUTION...

- L'enquête publique aura lieu au cours de l'automne 2021. Les modalités de son déroulement seront communiquées ultérieurement.



LE PROJET ARRÊTÉ EST CONSULTABLE

<https://www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/>

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Ardèche Méridionale

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme à valeur réglementaire dont le rôle premier est de guider l'élaboration des documents d'urbanisme (communaux ou intercommunaux). Le PLUi Ardèche des Sources et Volcans doit ainsi intégrer les différentes dispositions et orientations du SCoT.

Le SCoT de l'Ardèche méridionale, dont l'élaboration a été prescrite en novembre 2014, fédère 150 communes réparties sur 8 communautés de communes. Il totalise 100 960 habitants sur une superficie de 2 630 km².

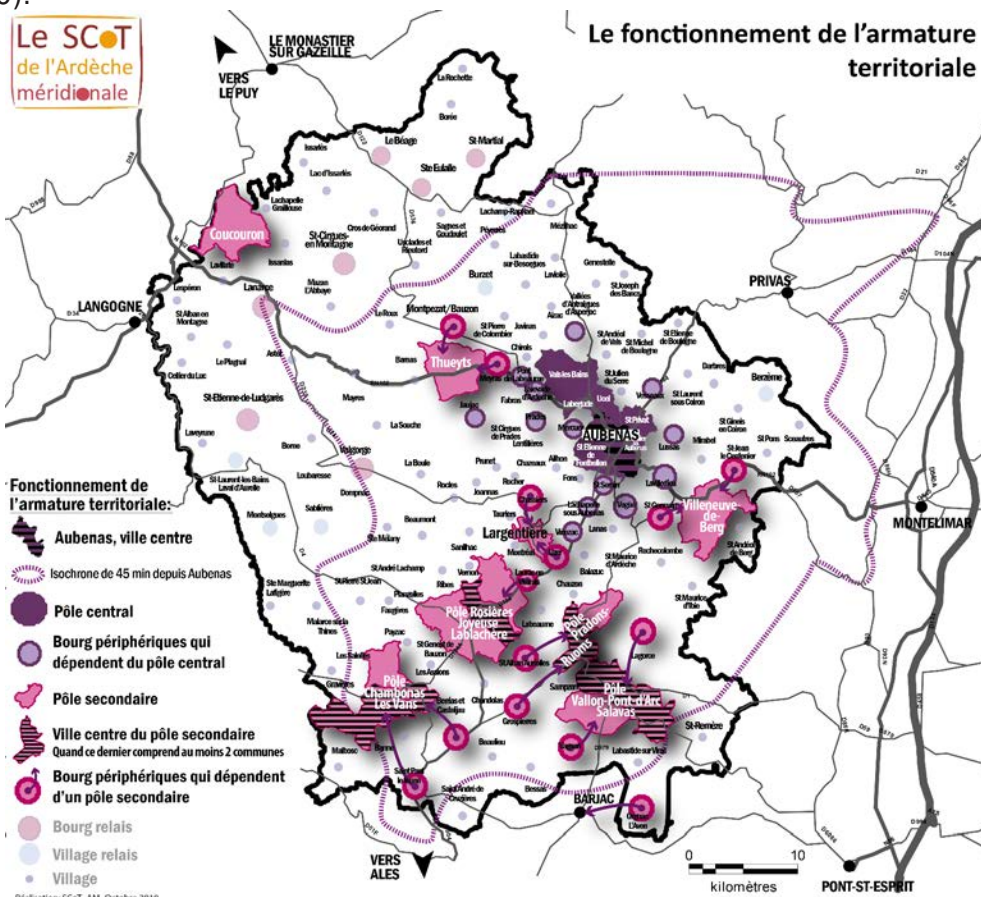
Le Comité Syndical du SCoT, composé de 63 élus, a voté **l'arrêt du SCoT le 17 février 2020**. Cette délibération tire aussi le bilan de la concertation. Dans un souci de transparence et de co-construction, chacun a pu s'exprimer et participer de façon continue à l'élaboration de ce document d'urbanisme. En plus des modalités de concertation inscrites dans la délibération de prescription de novembre 2014 comme les réunions publiques, de très nombreuses réunions techniques et politiques ont eu lieu pour partager les points de vue et s'accorder sur un projet commun. Au total, près de 100 réunions ont été organisées sur la durée de l'élaboration du SCoT.



Le SCoT étant désormais arrêté, il a été soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) qui sont (liste non exhaustive) : l'Etat, la Région, le Département, les 8 communautés de communes, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, les Chambres Consulaires... Les PPA ont eu 3 mois pour rendre leurs avis (de mi-août à mi-novembre 2020).

L'enquête publique sera ensuite organisée pour recueillir l'avis des habitants du territoire (permanents ou occasionnels si propriétaires d'une résidence secondaire). Sur la base du projet de SCoT arrêté, la population pourra déposer ses doléances qui seront enregistrées par le(s) commissaire(s) enquêteur(s). Cette phase durera 2 mois.

Une fois la phase de consultation achevée, les élus siégeant au bureau syndical SCoT devront prendre connaissance des avis déposés et apporteront certaines corrections au projet. Un dernier vote par délibération sera nécessaire **au cours de l'année 2021** par le comité syndical pour **approuver** la dernière version du SCoT et le rendre **opposable aux documents d'urbanisme locaux**.



Le Château de Ventadour



Château fort, inscrit au titre des monuments historiques, il fait l'objet, depuis 1969 d'une restauration initiée par Pierre et Françoise Pottier accompagnés d'un grand nombre de bénévoles se succédant au fil des ans. Suite à la disparition de Pierre Pottier en juillet 2018, la communauté de communes a été interrogée sur une possible forme d'accompagnement.

La collectivité se penche ainsi sur le dossier dans le cadre d'une réflexion sur la promotion du patrimoine d'Ardèche des Sources et Volcans, et notamment de son patrimoine

emblématique. Par ailleurs, le nouveau bureau de l'association de sauvegarde et de valorisation du château, élu en octobre 2020, a témoigné de sa volonté de relancer la dynamique autour de cet édifice afin de poursuivre sa préservation et sa valorisation. Toutefois, l'association fait part de difficultés liées au manque de bénévoles localement.

Ardèche des sources et volcans s'investit pour l'agriculture



Marion HOUETZ, Vice-présidente
Déléguée à l'agriculture, à la transition écologique et à la Maison de santé de Jaujac

Notre territoire compte de nombreux agriculteurs, proposant des produits de qualité. Conscients des multiples rôles du secteur agricole, en terme de maintien d'emplois, d'économie, de préservation des paysages et d'impact sur l'environnement... les élus ont constitué une commission agricole, qui se réunit régulièrement et discute des actions qui seront portées ou soutenues par la communauté de communes. Après un diagnostic, trois axes principaux ont été définis, qui mettent en lumière les enjeux prioritaires sur le territoire.

Les élus communautaires souhaitent ainsi :

- Protéger le foncier agricole et encourager les installations pour pérenniser et renforcer une agriculture pourvoyeuse d'emplois et de retombées économiques
- Adapter notre territoire et les exploitations agricoles aux changements climatiques
- Rapprocher les agriculteurs des consommateurs et soutenir directement les initiatives de circuits-courts et la population locale.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour les prochains mois, notamment :

- La protection des terres agricoles via la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui prévoit une division par 2 du rythme de prélèvement des terres agricoles pour l'urbanisation.
- La mise en œuvre d'une étude pour analyser les effets du changement climatique sur notre territoire en 2050 et jusqu'en 2100. Le but est d'analyser la faisabilité des cultures au moyen de projections (ex : quelle sera l'altitude optimale pour planter des châtaigniers, quelles nouvelles productions impulser... ?).
- La proposition d'ateliers pédagogiques pour renforcer la sensibilisation du jeune public à l'alimentation durable.



Quelques chiffres-clés de l'agriculture en Ardèche des Sources et Volcans

88 : c'est le nombre d'exploitations professionnelles recensées en 2016

10,3% : c'est la superficie du territoire occupée par des activités agricoles

49,4 ans : c'est l'âge moyen des exploitants

48,3% : c'est le nombre d'exploitations professionnelles qui ont recours à la vente directe

8 : c'est le nombre d'exploitations qui proposent des activités touristiques



Le saviez-vous ?

Des aides pour le commerce de proximité. Les petites entreprises de commerce, de l'artisanat, des services avec point de vente peuvent bénéficier d'aides économiques. Une convention signée avec la Région permet en effet à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans d'apporter une aide de 10 % en complément de celle de 20 % accordée par la Région pour des travaux de 10.000 € minimum plafonnés à 50.000 €.

Depuis 2019, ce sont 9 commerces qui ont pu être soutenus par la communauté de communes pour un montant de 32.108,00 € sur un volume total de travaux de 364.264,00 €. D'autre part, en complément de l'aide du Département, la communauté de communes apporte un soutien de 20.000,00 € aux communes pour les activités commerciales et artisanales de première nécessité. Pour la survie d'un dernier commerce au village par exemple.

En pratique

Les dossiers doivent être montés avant tout démarrage de travaux.

Il suffit de prendre contact :

Chambre de Commerce et d'Industrie

04 75 88 07 07

Chambre des métiers de l'artisanat

04 75 07 54 64

Communauté de communes

04 75 89 01 48

Déploiement de la fibre optique

Cette fibre optique très fine, en verre ou en plastique, a la propriété de conduire la lumière et sert pour la fibroscopie, l'éclairage ou la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques. La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques et de supprimer l'effet « zone blanche » qui entraîne des difficultés, voire des impossibilités de se connecter aux réseaux.



Avec le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme, dans le cadre d'un projet global de déploiement de 310.000 « prises », la communauté de communes bénéficiera d'un total de 8700 prises à l'horizon 2025 pour un montant de 12 millions d'euros dont 2.610.000 d'euros supportés directement par la communauté de communes (soit 20% du coût total), financés par des emprunts. C'est un investissement important pour l'avenir du territoire, afin de rester attractif et de permettre l'accès aux nouvelles technologies indispensables pour nos habitants et nos professionnels.

Le photovoltaïque : vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre

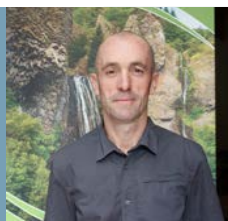
La première tranche historique a été mise en production en 2019 sur 4 bâtiments communautaires. Reliées au réseau public de distribution d'énergie, ces installations ont permis la vente d'électricité à hauteur de 46.000,00 € pour cette première année. Confortée par ce résultat la communauté de communes a lancé une deuxième tranche sur les locaux communautaires de l'ancienne usine Satex ; les vestiaires du stade de Lalevade d'Ardèche ainsi que ceux du stade de Thueyts et sur le gymnase de Montpezat-sous-Bauzon. Un projet conçu en partenariat avec les communes concernées et soutenu à hauteur de 15 % par la Région, de 40 % par l'État. Les 55 % restants sont financés par la vente d'énergie à EDF. Des réalisations qui devraient en outre, réduire les émissions à effet de serre du territoire de près de 38 tonnes de CO₂.

Quelques données

Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) apporte son soutien technique à la communauté de communes et aux communes souhaitant proposer des projets.



Installation des panneaux photovoltaïques au gymnase de Montpezat-sous-Bauzon



Dominique FIALON, Vice-président
Délégué au développement économique et aux mobilités

L'ancienne usine Satex à Prades : une reconversion réussie

Les locaux de l'ancienne usine Satex, vastes, en bon état, s'étaient endormis après la cessation d'activité. En partenariat avec la commune de Prades et le Maire Jérôme DALVERNY, la communauté de communes s'est penchée sur le dossier pour inciter des entreprises à investir les lieux.



Premier installé dans les locaux

Christophe Lyron jeune maçon actuellement auto-entrepreneur mais nourrissant de bons espoirs de développement s'avère totalement satisfait de ses locaux spacieux, pratiques et clairs lui garantissant un bon confort de travail et de stockage.

Le solaire à l'honneur

Parmi eux, l'entreprise ID Solaire, à vocation nationale, dirigée par Franck Goergen, œuvre à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés. Elle a conclu un contrat de location sur 1000 m² et a d'ores et déjà créé 12 emplois sur ce site en 2020.

Autre nouvel arrivant : des confitures locales

Christophe Camus, dont la société a racheté en 2019 la confiserie de La Souche, employant 8 personnes et confrontée à des problèmes de stockage et de transport a saisi l'opportunité louant 500 m² avec possibilité de louer 500 m² supplémentaires. À la tête d'une entreprise déjà très diversifiée, Christophe Camus et son équipe cherchaient une activité en prise avec le terroir et l'authenticité et c'est en Ardèche qu'ils ont trouvé la meilleure image des valeurs qu'ils cherchent à véhiculer.

Enfin, le moulinage Vernède, dirigé par Laurent Chambon est également partie prenante de l'espace avec son label « France terre textile » né d'un constat : les industriels textiles français détiennent des savoirs-faire nés de la combinaison entre terroir, innovation et passion.

Un site en pleine reconversion avec des entreprises ambitieuses dont l'activité contribuera à soutenir la vie économique et l'emploi sur tout le territoire.



On n'oublie pas que les services techniques de la communauté de communes ont eux aussi investi 1 000 m² des locaux pour y entreposer leurs véhicules et machines. Une plateforme de traitement des déchets est également installée sur les lieux.

« Tout se passe bien. On est heureux d'être ici. Malgré la situation, pour l'instant nous respectons nos objectifs. Ça n'est pas un long fleuve tranquille, mais tout se déroule comme prévu. En matière de cohabitation avec les autres structures, notre seul regret est de ne plus pouvoir se rencontrer, boire un café ou prendre un petit pot tous ensemble ! »

Franck Goergen,
Directeur ID SOLAIRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS
CHÂTEAU DE BLOU
12 RUE POUGET
07330 THUEYTS
04 75 89 01 48
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com
www.asv-cdc.fr

ASV Ardèche des
Sources et
Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES